

**Agence de notation (suite)
Transformer une obligation en bénéfice pour les entreprises**

Il y a un peu plus d'un an, nous vous annonçons le lancement d'une agence de notation extra-financière répondons au doux nom de The European TK Blue Agency (voir NL 1.319). Rappelons que cette agence a créé une « unité de mesure de l'empreinte environnementale globale du transport » prenant en compte l'ensemble des externalités négatives (pollution de l'air, bruit, congestion, sécurité, etc.), et ce sur tous les modes de transport (routier, ferroviaire, fluvial, shortsea, deepsea et aérien). Vous l'aurez compris, cette notation est bien plus qu'une simple mesure de CO₂ ! Baptisée la TK'Blue, cette unité permet aux professionnels (chargeurs, commissionnaires de transport) de valoriser leurs efforts en matière de réduction des externalités négatives générées par leurs activités de transport. Cette initiative a été lancée notamment pour répondre aux obligations, touchant les sociétés, qui consistent à démontrer leur engagement en faveur de la RSE dans leur rapport public (loi NRE de 2001 et décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 de la loi Grenelle II). C'est le cas depuis le 1er janvier 2013 pour les entreprises cotées et pour celles non cotées réalisant un CA supérieur à 1 Md€ et dont le nombre de salariés dépassent les 5.000. A horizon 2014, il est même prévu que l'ensemble des sociétés dont le CA surpasse la barre des 100 M€ et dont le nombre de salariés est supérieur à 500 soit soumis à la même obligation. **JF**



Mais Philippe Mangeard, le co-Fondateur de l'agence (avec Marie-José Navarre), souhaite transformer cette obligation en bénéfice pour les entreprises : « *La notation TK'Blue est un outil en temps réel de pilotage éco-responsable de sa Supply Chain* ». Les avantages pour un donneur d'ordre « d'adhérer » à cette notation sont multiples : image de qualité, intérêt réglementaire, avantage concurrentiel, atout managérial. Très concrètement, le donneur d'ordre qui souhaite être noté paye 15.000 € la première année (frais de mise en œuvre, d'audit, de conduite du changement, etc.) puis 10.000 € les années suivantes (audit obligatoire). En revanche, la labellisation TK'Blue des transporteurs de ces même donneurs d'ordre est gratuite. Pour l'heure, Carrefour (chargeur) et Greenmodal (commissionnaire de transport) sont déjà clients de The European TK Blue Agency. « *De nouveaux grands groupes ont d'ores et déjà accepté d'entamer leur notation TK'Blue en 2013 : Schneider Electric, Vallourec, Total, Valeo, Crystal Group, etc.* », nous confie Philippe Mangeard. Et d'annoncer : « *Nous en avons aujourd'hui une dizaine au total et nous nous fixons comme objectif d'atteindre un minimum de 120 notés à fin 2013. Pour ce faire, nous venons de lancer une nouvelle initiative de création, pour la promotion et la valorisation de TK Blue, d'un ensemble d'ambassadeurs TK Blue. Il s'agit essentiellement de Senior Consultants spécialistes de la Supply Chain. Leur mission consiste à présenter et faire la promotion de cet outil auprès de leurs clients. Ils nous ouvrent ainsi des portes et nous permettent de signer des contrats sur lesquels ils sont rémunérés comme apporteur d'affaires* ». Cette équipe, actuellement constituée de 12 personnes, est en place depuis le 15 janvier 2013 et Philippe Mangeard souhaite étoffer ce réseau. Avis aux consultants en Supply Chain ! **JF**

Photo : **Philippe Mangeard**, co-Fondateur de The European TK' Blue Agency ©PM